



## CRÉDIT AGRICOLE S.A.

### Assemblée générale mixte du 19 mai 2004

#### Vote des résolutions

Toutes les résolutions ont été adoptées avec 94 à 99 % des voix.

Messieurs Diéval, Lebègue et Michaut ont été nommés administrateurs. Messieurs Bru, Couturier, Kerfriden et Le Brun ont vu leur mandat renouvelé.

L'Assemblée générale a approuvé par ailleurs la fixation du dividende net à 0,55 euro (plus avoir fiscal). Celui-ci sera mis en paiement à compter du 28 mai 2004.

Résolution	Pour	Contre	Abstention
------------	------	--------	------------

#### Assemblée générale ordinaire

N°1 - Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2003	96,01%	1,91%	2,07%
N° 2 - Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2003	97,11%	0,83%	2,06%
N° 3 - Affectation du résultat et fixation du dividende à 0,55 euro par action	99,92%	0,05%	0,04%
N° 4 - Approbation des conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce	99,61%	0,37%	0,02%
N° 5 - Nomination de Monsieur Alain Dieval comme administrateur	97,19%	2,75%	0,06%
N° 6 - Nomination de Monsieur Daniel Lebègue comme administrateur	97,16%	2,79%	0,05%
N° 7 - Nomination de Monsieur Michel Michaut comme administrateur	96,77%	3,18%	0,05%
N° 8 - Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Pierre Bru	98,40%	1,57%	0,02%
N° 9 – Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Yves Couturier	97,16%	2,81%	0,02%
N° 10 – Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Pierre Kerfriden	96,82%	3,16%	0,02%



## CRÉDIT AGRICOLE S.A.

N° 11 – Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Jean Le Brun	98,41%	1,56%	0,03%
N° 12 – Nomination des Commissaires aux comptes : Société Pricewaterhousecoopers Audit et Monsieur Pierre Coll	97,96%	2,01%	0,03%
N° 13 – Autorisation du Conseil d'administration d'émettre des obligations et titres de créances assimilés	99,93%	0,05%	0,02%
N° 14 – Fixation du montant des jetons de présence alloués aux administrateurs	97,03%	2,94%	0,02%
N° 15 – Autorisation d'opérer sur les actions de la société	98,28%	1,69%	0,04%

### Assemblée générale extraordinaire

N° 16 - Autorisation d'émettre des valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des actions qui sont ou seront émises à titre d'augmentation de capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription.	99,91%	0,07%	0,02%
N° 17 - Autorisation d'émettre des valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des actions qui sont ou seront émises à titre d'augmentation de capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription.	94,50%	5,47%	0,03%
N° 18 - Autorisation d'augmenter le capital social par incorporation des réserves, bénéfices, primes ou autres.	99,40%	0,58%	0,02%
N° 19 - Autorisation de procéder à des augmentations de capital réservées aux salariés adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise.	98,19%	1,78%	0,03%
N° 20 - Autorisation de réduire le capital social par voie d'annulation d'actions.	99,91%	0,07%	0,02%
N° 21 - Pouvoirs pour formalités.	99,94%	0,04%	0,02%